



# Bulletin

de liaison des Associations

Un Enfant une Ecole" (Burkina Faso) / "La Bergerie du Lac" (France)  
Site internet WWW:bergeriedulac-franceafrique.org

N ° 2 NOVEMBRE 2002

Editorial



Pourquoi un bulletin spécial parrainage ? Tout simplement parce que nous sommes en novembre et que l'année scolaire a débuté au Burkina-Faso depuis deux mois déjà, et c'est pour nous l'occasion de faire le point sur notre engagement auprès des enfants. Ce bulletin va vous informer sur l'activité des associations depuis le premier numéro . C'est aussi l'occasion de rappeler qu'il reste encore beaucoup de choses à faire...

Audrey BROCVIELLE, rédactrice en chef.

Au sommaire...

- Article de Sâïrbèterfa dit Maurice SOME, Président de l'Association « Un enfant, une Ecole », Burkina-Faso. « Le parrainage éducatif, comment et pourquoi ? Une expérience à vivre ».
- Quelques informations sur le parrainage et l'actualité de l'association « la bergerie du lac ».
- Article de Monique MICOLON, Présidente de l'association « La bergerie du lac », France. « Le voyage du président de l'association « un enfant, une école » en France. Août 2002 ».

*Le Parrainage éducatif, comment et pourquoi ?  
Une expérience à vivre.*

Voilà déjà deux ans que nos associations, " Un enfant, une école" de Ouagadougou et sa partenaire française "La Bergerie du lac " de Bons-en- Chablais ont dans le cadre de leur partenariat, initié un parrainage éducatif au profit des enfants nécessiteux du Burkina-Faso : orphelins, enfants des rues, enfants de familles pauvres à qui il manque le minimum pour se nourrir, se vêtir, se soigner et scolariser les enfants.

Toute une procédure a été mise en place afin de crédibiliser cette forme de soutien, que de généreuses personnes apportent à ces enfants en situation sociale particulièrement difficile, afin de leur permettre d'aller à l'école et ceci dans les meilleures conditions possibles.

Des fiches de parrainage ont ainsi été élaborées et servent à recueillir des informations sur la situation identitaire et

familiale de l'enfant. Ce travail de collecte d'informations est fait par l'Association "Un Enfant, une Ecole" du Burkina-Faso.

La fiche est complétée par une photo, et est envoyée à "La Bergerie du lac". Celle-ci se charge alors de rechercher des parrains.

Différents types de parrainages existent, la base étant de 382€/an, soit environ 1€/jour. La particularité du parrainage initié par nos deux associations réside en ces points suivants :

- A travers un enfant parrainé, tous ses frères et sœurs bénéficient du même coup de quoi se nourrir. Ce qui réduit les risques de mendicité, de départ dans la rue, et par conséquent réduit considérablement le phénomène de la délinquance juvénile et de la prostitution.

- Les achats sont directement faits par l'Association en concertation avec les tuteurs et les enfants eux-mêmes. Tout est transformé en nature et aucune somme n'est remise en liquidité aux tuteurs et aux enfants.

- Une caisse de solidarité constituée sur la base de dons, de legs et d'une somme de 50.000 francs CFA prélevée sur les parrainages (avec accord préalable du parrain ou de la marraine), permet de faire face aux cas d'urgence rencontrés sur le terrain. Cette caisse permet ainsi d'aider d'autres enfants présentant des difficultés de prise en charge au cours de leur scolarisation aussi bien sur le plan scolaire, alimentaire que sanitaire.

- Le parrain est en contact avec son filleul, ce qui permet un échange entre les deux parties. Ainsi, au-delà du soutien matériel, ils apprennent à se connaître davantage. Nos deux associations servent tout simplement de courroie de transmission pour le courrier.

- Le parrain reçoit régulièrement les résultats scolaires de son filleul, afin de le tenir informé du travail scolaire de celui-ci.

- Le compte rendu du bilan financier de l'association est mis à disposition du parrain au travers sa partenaire française. Les bilans financiers sont arrêtés le 15 août

de l'année considérée et peuvent être consultés au siège de la " Bergerie du lac "

Vous vous demandez comment devenir la marraine ou le parrain d'un enfant ? C'est simple car il suffit de :

- Prendre contact avec l'Association "La bergerie du lac" où vous pourrez consulter les dossiers des enfants et ainsi, choisir l'enfant que vous souhaitez parrainer.

- Après votre choix, une copie du dossier de l'enfant vous est remise et les modalités de versement des frais de parrainage vous sont expliquées clairement..

- Vous pouvez aussi avoir des informations sur nos deux associations au siège de "la Bergerie du lac" ou consulter tout simplement notre site Internet : [www.bergeriedulac-franceafrique.org](http://www.bergeriedulac-franceafrique.org)

Actuellement 24 enfants bénéficient de meilleures conditions de scolarisation et de vie grâce de généreux parrains et marraines français et suisses. Et au travers d'eux leurs frères, sœurs et autres enfants aux conditions d'existence très difficiles. Vivement merci à tous ceux qui se sont déjà engagés dans ce processus humanitaire qui a toute sa raison d'être. Nos deux associations sont fières de vous, comme je le faisais cas au cours de mon intervention lors de la cérémonie d'accueil organisée par la Mairie de la ville de Bons en Chablais lors de mon séjour français en Août 2002.

A tous ceux qui se sentent interpellés et qui désirent soutenir un enfant, une centaine de dossiers sont toujours en attente. Contactez-nous à l'adresse suivante:

Association " la Bergerie du Lac "

Le Loyer

74890 Bons en Chablais

tél. : ( 0033)04 50 36 10 56

" Parrainer un enfant, c'est défendre le droit à l'éducation pour tous les enfants". Voilà pourquoi il faut parrainer.

SOME Sâïrbèterfa dit Maurice,  
Président de l'Association "Un enfant, une Ecole".

### *Comment le montant de votre parrainage est-il réparti ?*

Il y a tout d'abord les frais relatifs à la scolarisation : les frais de scolarité et les fournitures scolaires dont l'enfant a besoin selon sa classe : cartable, cahiers, stylos, ardoise...

Dans notre partenariat, il nous a semblé important de prendre en charge d'autres aspects de la vie de l'enfant pour qu'il puisse profiter au maximum de sa scolarisation. Vient alors l'aide alimentaire. Il s'agit pour l'essentiel de riz et de mil. Le parrainage comprend aussi une aide sanitaire : du savon et une petite pharmacie d'urgence. A tout ceci vient s'ajouter des objets de la vie courante : des vêtements, des chaussures, une natte pour dormir et une lampe. Suite à une réflexion en équipe entre la bergerie du lac et l'association un enfant une école, il c'est avéré nécessaire de créer une caisse de solidarité

Une somme est prélevée de votre parrainage pour être mise de côté dans la caisse de solidarité. Elle permet à l'association de faire face aux dépenses imprévues telle que l'hospitalisation d'un enfant, en cas d'urgence pour un enfant en difficulté, ou alors pour couvrir les frais de scolarité, en attente des fonds du parrainage. Cette caisse est gérée à part et chaque année le trésorier nous fait parvenir le détail de la répartition des sommes.

### *Evolution des parrainages depuis le début du partenariat et résultats des enfants.*

A la rentrée 1999, 2 enfants étaient parrainés, pour la rentrée 2000, c'était 5 enfants, en 2001, 17. Les premiers continuent d'être soutenus même si les parrains ont changé. Cette année 24 enfants bénéficient d'une aide. De manière générale, les enfants passent en classe supérieure mais il arrive qu'ils échouent. A l'heure actuelle une centaine d'enfants sont en attente d'avoir un parrain.

Un membre de l'association est en charge des parrainages : Catherine MUGNIER.

### *Permanences au local pour les parrainages :*

Lieu : ancien bureau du crédit mutuel de Bons en Chablais. A côté à droite de la mairie

Horaires : De 9H à 11H les samedi 2, 16 et 30 NOVEMBRE et le samedi 14 DECEMBRE.

Nous rappelons aux parrains qui règlent par mensualités qu'ils doivent être les plus réguliers possible dans leurs versements. En cas de difficultés, prenez rapidement contact avec nous.

En cas de défaillance, c'est l'association qui prend en charge les enfants car l'engagement est pris envers l'association "un enfant une école" et envers les enfants. Merci de votre compréhension.

### *Collecte de vêtements et divers :*

Vous pouvez apporter durant les permanences, des vêtements, draps, couvertures, du petit outillage à main, des nécessaires de soins, savons, des ustensiles de cuisine, du matériel informatique, des vélos...

Tout ce matériel sera acheminé par container à Ouagadougou

Dans la mesure du possible nous vous demandons que le matériel qui est donné soit en bon état, que les vêtements soient propres, lavés et pliés correctement car l'association ne possède pas la structure nécessaire pour les remettre en état. Merci de votre compréhension

### *Dons en argent :*

Vos dons en argent seront également bien accueillis ,ceux ci seront affectés suivant votre désir ,soit à la construction de l'école ,soit pour nous aider à financer les coûts d'expéditions par container qui sont très élevés malgré la solution de groupage avec d'autres associations a destination du Burkina (coût moyen minimum actuel 2 euros du Kg )Un reçu vous sera délivré sur votre demande pour déduction fiscale.

### *Meubles de bureau :*

Une quantité assez importante de meubles de bureau nous a été donnée par une entreprise, afin de les vendre au profit de la construction de l'école au Burkina.(classeurs métalliques ,tables ,sièges ,bureaux , placards) Il en reste encore beaucoup et une nouvelle vente sera organisée prochainement.

Les personnes intéressées peuvent nous contacter au 04 50 36 10 56.

### *Le Voyage du président d' « un enfant une école » en France. Août 2002.*

- Le président de l'association « un enfant une école » a été notre hôte pendant 30 jours ; du 1<sup>er</sup> août au 2 septembre 2002. Son voyage à été entièrement financé par des dons versés à cette intention.
- Son séjour c'est merveilleusement bien déroulé grâce à l'accueil de nombreux adhérents qui lui ont offert le couvert et l'hospitalité.
- Maurice a fait connaissance avec les membres de l'équipe, il a pu ainsi apprécier toute l'importance de l'association, voir sa structure, son fonctionnement, il a apprécié la France au cours de son périple à la rencontre de nombreuses personnes qui lui apportent soutien et aide financière dans son action. Ainsi, il à découvert la haute Savoie et ses montagnes, la mer de glace, les contreforts du massif central, les Pyrénées, la couleur de l'océan, ses plages et ses vagues dans la tempête, la Rochelle et son port, Nantes et Chartres avec leurs magnifiques cathédrales pour finir en beauté le sommet de la Tour Eiffel. Que de surprises, et d'émotions !
- Merci à tous les généreux donateurs qui ont permis à Maurice la découverte de la France. Que de contraste avec son

Pays le Burkina-Faso, où la misère est latente.

- Grand merci à la municipalité de Bons en Chablais qui l'a reçu officiellement en Mairie, malheureusement le nombre de personnes était réduit en raison des congés.
- Des rencontres ont eu lieu au cours de différents pique-nique, ils ont permis à Maurice de dialoguer avec les parrains et diverses personnes.
- Deux réunions de travail avec les responsables de la "bergerie du lac" ont permis d'avancer dans les projets en cours et d'harmoniser certains détails pratiques de fonctionnement.

Merci à Maurice pour sa disponibilité et merci à tous ceux qui l'ont accueilli. Sa visite a été trop courte, elle marquera à tout jamais ceux qui l'ont rencontré, elle est la continuité du dialogue engagé avec cette équipe lointaine, animée au fond de son cœur de l'amour pour les enfants et de la ferme volonté d'éradiquer le processus de la misère et de ses incalculables conséquences pour notre humanité.

Monique MICOLON,  
Présidente de « la bergerie du lac ».

## Contacts

- En France : « La bergerie du lac »  
le loyer 74890 Bons n Chablais  
Tel: 04 50 36 10 56  
[www.bergeriedulac-franceafrique.org](http://www.bergeriedulac-franceafrique.org)  
§ La rédaction : [a.brocvielle@netcourrier.com](mailto:a.brocvielle@netcourrier.com)
- Site Internet de l' association :
- Le site est en cours de montage ,il est déjà opérationnel ,mais demande encore quelques heures de travail pour le peaufiner, sur celui ci vous trouverez tous les détails de l'activité de l'association .Vous pourrez même vous inscrire pour parrainer un enfant ,écrire et donner vos impressions ,vos idées ,vos propositions.
- Site internet de " la bergerie du lac" [www.bergeriedulac-franceafrique.org](http://www.bergeriedulac-franceafrique.org)
- Au Burkina Faso : « un enfant une école »
- E-mail : [somesair@hotmail.com](mailto:somesair@hotmail.com)
- Site internet : [www.geocities.com/un-enfant-une-ecole](http://www.geocities.com/un-enfant-une-ecole)

## Informations de dernières minutes:

- L'association sera présente à la foire de la Saint Martin à Bons en, Chablais le 16 Novembre prochain .Une vente d'objets africains sera réalisée ainsi que la vente de billets de tombola pour deux paniers garnis dont un spécialement destiné aux enfants

(tirage le soir de la foire)

LE BENEFICE DE CETTE ACTION SERA INTEGRALEMENT  
CONSACRE AU NOEL DE 160 ENFANTS BURKINABES  
ORPHELINS OU NECESSITEUX Qui seront réunis par  
l'association " un enfant une école" pour Fêter NOEL 2002

- A L'heure ou nous achevons ce bulletin ,nous apprenons que ,des négociations ,selon les traditions locales ,sont engagées avec le chef d'un village de la région nord de OUAGADOUGOU en vue de l'acquisition d'un terrain pour la construction de la ferme école .Sur le site internet vous pourrez consulter les premières données de cette école.Souhaitons à nos amis Burkinabés la réussite dans ce grand projet qui nous lie tous.

- LE BURKINA FASO est le troisième pays le plus pauvre de la planète
- Population 10 millions d'habitants
- Superficie 274.000 km<sup>2</sup>
- Moyenne d'habitants au KM<sup>2</sup> 38
- Espérance de vie moyenne 48 ans
- Mortalité infantile 11,70%
- Scolarisation 26%
- Produit intérieur brut (PIB) par habitant est de 300 dollars (2500 F)

SCOLARISER UN ENFANT, C'EST  
CONSTRUIRE UN AVENIR MEILLEUR  
POUR L'HUMANITE

**pour 1 Euro**

Par jour

vous pouvez parrainer un enfant  
et l'aider ainsi à être scolarisé  
,lui assurer une aide alimentaire.

Nous vous invitons à rejoindre les  
nombreuses personnes qui ont  
déjà acceptées de prendre en  
charge des enfants nécessiteux  
pour leur apporter l'espoir d'une  
vie meilleure

Vos encouragements, vos soutiens et  
appuis divers seront les bienvenus

Bulletin demande de  
renseignements :

Je soussigné

Nom :

Prénom :

Rue :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Fax :

Email :

Envisage de parrainer un enfant et  
désire recevoir toutes informations  
nécessaires .

Souhaite la visite d'un  
Responsable de l'association

Verse un don de:

Ci-Joint Chèque

Signature :

Faire parvenir à:

LA BERGERIE DU LAC

Rue du Mont de Boisy 74890  
Bons en Chablais

Tel 04 50 36 10 56